

FORMULAIRE D'INSCRIPTION DES MINEURS AU VILLAGE SPORT ETE 2023

Renseignements relatifs au(x) mineur(s) :

ENFANT 1 :

Nom :Prénom :

Date de naissance :

Contre-indication(s) médicale(s), le cas échéant :

.....
.....
.....

ENFANT 2 :

Nom :Prénom :

Date de naissance :

Contre-indication(s) médicale(s), le cas échéant :

.....
.....
.....

ENFANT 3 :

Nom :Prénom :

Date de naissance :

Contre-indication(s) médicale(s), le cas échéant :

.....
.....
.....

ENFANT 4 :

Nom :Prénom :

Date de naissance :

Contre-indication(s) médicale(s), le cas échéant :

.....
.....
.....

ENFANT 5 :

Nom :Prénom :
Date de naissance :

Contre-indication(s) médicale(s), le cas échéant :

.....
.....
.....

ENFANT 6 :

Nom :Prénom :
Date de naissance :

Contre-indication(s) médicale(s), le cas échéant :

.....
.....
.....

Renseignements relatifs au(x) représentant(s) légal(aux) :

REPRESENTANT LEGAL 1 :

Nom :Prénom :
Date de naissance :
Téléphone (domicile et/ou portable) :
Adresse mail :

Personne à contacter en cas d'urgence :

- Nom :
- Prénom :
- Téléphone (domicile et/ou portable) :

REPRESENTANT LEGAL 2 * :

Nom :Prénom :
Date de naissance :
Téléphone (domicile et/ou portable) :
Adresse mail :

Personne à contacter en cas d'urgence :

- Nom :Prénom :
- Téléphone (domicile et/ou portable) :

* Si l'enfant n'a qu'un seul représentant légal, un justificatif devra être fourni à la commune

Pour les enfant(s) mineurs de 10 ans révolus ou plus susnommé / susnommés :

Je, représentant légal / Nous, représentants légaux, de l'enfant/des enfants mineur(s) de 10 ans révolus ou plus susnommé / susnommés :

- Autorise/autorisons notre/nos enfant(s) à :
 - accéder seul / seuls à l'enceinte du Village Sport Été 2023 ;

- participer seul / seuls aux activités de « l'espace activité » du Village Sport Eté 2023 et accéder aux autres espaces de l'enceinte ;

Le cas échéant, Je, représentant légal / Nous, représentants légaux, de l'enfant/des enfants mineur(s) de 10 ans révolus ou plus susnommé / susnommés :

- Déclare / déclarons décharger de toute responsabilité la commune de Châtillon concernant les blessures et/ou dommages matériels ou corporels subis ou occasionnés par notre / nos enfant(s) dans l'enceinte du Village Sport Eté 2023, hors « espace d'activité », et sur le trajet aller et/ou retour vers cette enceinte.
- Déclare / déclarons avoir souscrit à cet effet une assurance Responsabilité Civile, et maladie/accident, garantissant mon enfant contre tous sinistres, de quelques natures qu'ils soient, causés à mon enfant ou à des tiers de son fait, et que ce contrat d'assurance ne mentionne pas de clause contraire à ce qui a été précédemment déclaré et aux dispositions du règlement intérieur.
- M'engage / nous engageons à faire renoncer mes / nos assureurs à tout recours contre la commune de Châtillon pour les blessures et/ou dommages matériels ou corporels subis ou occasionnés par notre / nos enfant(s) dans l'enceinte du Village Sport Eté 2023, hors « espace d'activité », et sur le trajet aller et/ou retour vers cette enceinte.
- Reconnais / reconnaissons que la signature du présent formulaire vaut autorisation pour que mon enfant/mes enfants mineur(s) de 10 ans révolus, accède / accèdent seul(s) à l'enceinte du Village Sport Eté 2023.

N'autorise pas / n'autorisons pas notre/nos enfant(s) à accéder seul / seuls à l'enceinte du Village Sport Eté 2023 ;

Pour les enfant(s) mineurs de 10 ans révolus ou plus susnommé / susnommés, autorisés à accéder seul(s) au Village Sport Eté 2023 :

Je, représentant légal / Nous, représentants légaux, de l'enfant/des enfants mineur(s) de 10 ans révolus ou plus susnommé / susnommés :

Autorise/autorisons que toute intervention médicale d'urgence soit pratiquée sur notre/nos enfant(s), afin de ne pas retarder les soins ou une intervention chirurgicale qui seraient vitaux, avant que j'ai été / nous ayons été prévenu(e)s et y ait/ayons consenti.

N'autorise pas / n'autorisons pas qu'une intervention médicale d'urgence soit pratiquée sur notre/nos enfant(s), afin de ne pas retarder les soins ou une intervention chirurgicale qui seraient vitaux, avant que j'ai été / nous ayons été prévenu(e)s et y ait/ayons consenti.

Photographies et films :

Je soussigné / Nous soussignons, représentant(s) légal(aux) de l'enfant / des enfants susnommé(s):

- Autorise/autorisons la commune de Châtillon (92320), dans le cadre des activités du Village Sport Eté 2023 à :
 - o Photographier le(s) enfant(s) susdésigné(s) OUI NON
 - o Filmer le(s) enfant(s) susdésigné(s) OUI NON
 - o Reproduire les photographies prises et diffuser les films réalisés dans les documents internes de la commune de Châtillon OUI NON
 - o Reproduire et diffuser les photographies prises dans le bulletin d'information municipal Châtillon Infos : OUI NON
- Reconnaissons être informés que :
 - o Les photographies prises et les films réalisés sont à l'usage exclusif de la commune de Châtillon (92320) ;
 - o Les photographies prises et les films réalisés ne seront ni vendus ni exploités commercialement par la commune de Châtillon (92320) ;
 - o Les photographies prises et les films réalisés seront détruits après 1 an d'archivage
- Ne prétendons à aucune rémunération pour l'exploitation des droits, objets de la présente autorisation ;

- Garantissons que l'enfant susnommé / les enfants susnommés n'est pas lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de son image ou de son nom.

Modalités pratiques :

Le formulaire d'inscription est à retirer, à compter de la date indiquée sur la communication du service des sports relative au Village Sport Eté 2023 :

- A l'accueil du Village Sport Eté 2023, au stade municipal Guy Môquet – 35 rue Clément Perrière, aux horaires d'ouverture ;
- A l'accueil du service des sports de la commune de Châtillon (92320), 35 rue Clément Perrière, aux horaires d'ouverture ;
- Sur le site internet de la commune – www.chatillon92.fr ;

Il devra être complété, signé et remis en mains propres :

- A l'accueil du Village Sport Eté 2023, au stade municipal Guy Môquet – 35 rue Clément Perrière, aux horaires d'ouverture ;
- A l'accueil du service des sports de la commune de Châtillon (92320), 35 rue Clément Perrière, aux horaires d'ouverture.

Lors de la remise du formulaire d'inscription, et sous réserve qu'il soit complet, correctement complété et signé conformément aux dispositions du règlement intérieur Village Sport Eté 2023, un bracelet sera remis sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité ou d'un livret de famille.

Un bracelet à usage unique est remis à chaque mineur du Village Sport Eté 2023. Celui-ci est valable pour toute la durée du Village Sport Eté 2023 et ne peut être remplacé qu'une fois.

-
- Je / nous attestons sur l'honneur l'exactitude de toutes les informations communiquées ci-dessus.
 - Je/nous reconnais/reconnaissons avoir pris connaissance du règlement intérieur du Village Sport Eté 2023
 - Je/nous reconnais/reconnaissons avoir pris connaissance de la mention « Données personnelles » ci-dessous :

Les données recueillies sont enregistrées dans un fichier informatisé par la commune de Châtillon (92320) afin d'assurer la gestion des inscriptions et la prévention des dommages et des incidents relatifs à l'état de santé. Elles pourront être transmises aux services médicaux le cas échéant.

La base légale du traitement est le consentement de la personne concernée.

Les données collectées sont les suivantes :

- Nom
- Prénom
- Date de naissance
- Numéro de téléphone (domicile et portable)
- Adresse mail
- Informations relatives à l'état de santé

Les données sont conservées pendant toute la durée utile et nécessaire à la réalisation de la finalité du traitement.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez également retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données, vous opposer à leur traitement ou exercer votre droit à la portabilité.

Pour plus d'informations sur vos droits, consultez le site cnil.fr ou de la ville de Châtillon.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données de la commune de Châtillon (92320) à l'adresse suivante : dpo@chatillon92.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous avez la possibilité d'adresser une réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

En prenant connaissance de ces informations, vous déclarez accepter, de manière libre, spécifique, éclairée et univoque, que la Mairie de Châtillon collecte et utilise vos données personnelles dans le cadre du dispositif Pass Permis.

Afin de protéger la confidentialité de vos données personnelles, la commune de Châtillon (92320) s'engage à ne pas divulguer, ne pas transmettre, ni partager vos données personnelles avec d'autres entités, entreprises ou organismes, quels qu'ils soient, conformément au Règlement Général sur la Protection des Données et sa politique sur la protection des données personnelles.

Fait le à

Signature du représentant légal 1 :

Signature représentant légal 2 :